



Aux membres de la CLDJP

Fribourg, le 8 octobre 2018

Démarrage des activités de la Fondation latine « Projets pilotes - Addictions »

Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers d'Etat,
Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous souhaitons porter à votre connaissance qu'après avoir fait un état de situation dans les domaines relevant de ses buts, la *Fondation latine « Projets pilotes - Addictions »* entre dans une phase plus active.

En effet, des projets novateurs dans la prise en charge institutionnelle ou ambulatoire de délinquants internés et condamnés souffrant d'addictions pourront désormais être déposés. Dans sa séance du 31 août dernier, le Conseil de fondation a arrêté les modalités du processus.

Ainsi, le délai pour annoncer un projet¹ a été fixé au 1^{er} septembre de chaque année. Un comité de sélection, formé de trois membres du Conseil de fondation, procèdera à l'examen des projets présentés et transmettra ses conclusions au Conseil de fondation qui statuera. Compte tenu des moyens de notre Fondation, les projets retenus ne pourront bénéficier, en règle générale, que d'un soutien partiel.

Cependant, afin d'encourager les requérants de projets déjà annoncés, **un délai transitoire a été fixé au 20 novembre 2018 en vue de leur dépôt**. Une décision sur leur éventuel soutien sera prise dans le courant du mois de décembre 2018.

Pour mémoire, le *Concept d'octroi d'aide*² précise que la Fondation pourra soutenir des projets répondant à plusieurs conditions, notamment, au titre de prérequis, avoir lieu dans la région latine de la Suisse, ne pas relever de l'activité régulière des établissements, services ou mandataires habituels et disposer d'une perspective d'ancrage à moyen terme. Pour être soutenues, les activités novatrices devront concerner un problème en lien avec les addictions :

- de mineurs ou d'adultes sous main de justice pénale;
- dans le cadre d'un ou de plusieurs établissements pénitentiaires, ou d'institutions accueillant des personnes sous main de justice pénale, de services de probation ou de prises en charge sociale liées à un mandat pénal;
- dans le cadre d'une politique cantonale globale;
- dans le cadre de recherche ou d'étude;
- dans le cadre de journées de réflexion ou de formation, de symposiums, etc.;
- aboutissant à la production de matériel ou de documentation.

¹ Le formulaire de dépôt de projet est téléchargeable sur le site www.cldjp.ch/fondation-latine/

² Le concept d'octroi d'aides est disponible sous www.cldjp.ch/fondation-latine/

Pourront être soutenues des actions qui, notamment, auront une durée de concrétisation de deux ans au plus, dont le financement ou le cofinancement sera de CHF 100'000.- au plus par projet, qui seront menées par un requérant ayant son siège dans la région latine de la Suisse et reconnu par les autorités. La transférabilité intercantonale sera au surplus considérée comme étant un atout.

Par ailleurs, afin d'assurer une certaine publicité à notre Fondation, nous vous saurions gré de bien vouloir créer un lien depuis le site internet de votre Département ou Direction vers le site internet de notre Fondation : <https://www.cldjp.ch/fondation-latine/>

En vous remerciant du bon accueil que vous ferez à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Messieurs les Conseillers d'Etat, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil de fondation :



Blaise Péquignot
Secrétaire



Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat
Présidente